

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

LE MÉTIER D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL : UN PROFESSIONNEL DE LA PROXIMITÉ

Le diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social atteste des compétences requises pour accompagner les personnes au quotidien, tout en coopérant avec l'ensemble des professionnels concernés. Ses titulaires veillent à la participation à la vie sociale et citoyenne de la personne. Cet accompagnement prend en compte des spécificités des différents lieux de vie, à domicile, au sein d'une structure collective ou encore dans les lieux de scolarité ou d'accueil des enfants et des jeunes. Quel que soit le lieu, l'accompagnement social au quotidien vise à compenser les conséquences d'un handicap, qu'elles qu'en soient l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité. Il permet à la personne concernée de définir et de mettre en œuvre son projet de vie.

Les Accompagnants Éducatifs et Sociaux (AES) sont appelés à développer la qualité de vie des personnes aidées, à promouvoir leur autonomie ainsi qu'à contribuer au maintien des liens sociaux, par :

- ▶ Un accompagnement et une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne ou dans les activités ordinaires (aide aux déplacements, aide à l'alimentation, aide à la toilette, entretien,...)
- ▶ Un soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de vie personnalisé
- ▶ Un accompagnement et une aide dans les activités de vie sociale, relationnelle ou citoyenne.

L'AES doit posséder des qualités humaines et relationnelles ainsi qu'un sens de l'organisation qui lui permettront d'établir une relation de qualité avec les personnes accompagnées (personnes âgées, adultes ou enfants en situation de handicap, familles) à travers les activités de la vie quotidienne, en tenant compte de leurs désirs, de leurs projets.

L'AES doit pouvoir s'adapter à chaque situation singulière des personnes aidées, doit pouvoir analyser les besoins et y répondre en respectant les limites professionnelles et un devoir de discrétion. Enfin, un équilibre personnel est requis pour faire face aux situations rencontrées.

Le DEAES (Diplôme D'État d'Accompagnant Éducatif et Social) est structuré en un socle commun de compétences et 3 spécialités :

- « Accompagnement de la vie à domicile »,
- « Accompagnement de la vie en structure collective »,
- « Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire ».

Le diplôme mentionne la spécialité acquise.

Ce Diplôme d'État constitue le premier niveau de qualification de la filière préparant aux métiers de l'intervention sociale.

LA FORMATION

Ses objectifs sont conformes au décret du 29 janvier 2016.

Le certificat de spécialité « Accompagnement de la vie à domicile » atteste des compétences nécessaires pour contribuer à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile.

► Publics : Personnes âgées, personnes en situation de handicap ou de difficultés sociales.
Lieux d'exercice et modalités principales : Domicile de la personne accompagnée (emploi direct ou service d'aide à domicile SAD, ...), Interventions par le biais de services d'accompagnement à la vie sociale ou services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAVS, SAMSAH), etc.

Le certificat de spécialité « Accompagnement à la vie en structure collective » atteste des compétences nécessaires au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie collectif.

► Publics : Personnes âgées, personnes en situation de handicap ou de difficultés sociales.
Lieux d'exercice et modalités principales : Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Structures d'hébergements pour personnes adultes handicapées (foyer d'hébergement, de vie, d'accueil médicalisé,...) et pour enfants (maison d'enfants à caractère social, institut médico-éducatif,...), Structures d'insertion (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, etc).

Le certificat de spécialité « Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire » atteste des compétences nécessaires pour favoriser, faciliter et participer à l'autonomie des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.

► Enfants et jeunes en situation de handicap, dans le cadre de leur plan de compensation.
Lieux d'exercice et modalités principales : Milieu scolaire, structures d'accueil Petite Enfance, centres de loisirs, établissements et services médico-sociaux, structures culturelles et sportives.

La formation doit permettre aux stagiaires AES de s'approprier les fondements de ce métier, les valeurs communes à tous les professionnels, les savoirs, savoir-être et savoir-faire spécifiques, ainsi que de construire un positionnement professionnel en cohérence avec l'éthique de l'intervention sociale.

Les professionnels devront veiller tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

« SPECIALITE ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE

Référentiel de formation par arrêté du 29/01/2016

Cette formation modulaire de 1365 h se déroule sur le mode de l'alternance :

- L'enseignement théorique d'une durée de 525 heures dont 7 heures de certification et 14 heures de détermination.
- L'enseignement pratique est constitué de 840 heures de stage. Pour les stagiaires ont situation d'emploi un stage de 140 heures est proposé hors employeur.

Des dispenses et/ou allègements sont également possibles selon les diplômes ou titres acquis au préalable.

L'enseignement théorique est réparti en 4 domaines de formation :

DF1 « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale » - 140 heures

Socle Commun – 126 heures		Spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective » - 14 heures	
Domaines de compétences visés	Contenu du référentiel de formation	Domaines de compétences visés	Contenu du référentiel de formation
<p>DC1 : 1.1 Les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social</p> <p>Ethique et déontologie</p> <p>1.3 Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles</p>	<p>L'état : les services centraux et les services territoriaux de la cohésion sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les agences régionales de santé - Les DRJSCS <ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités territoriales • Les associations / opérateurs du secteur • Les personnes accompagnées et leur participation • Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale • Loi protection enfance du 5 mars 2007 • Loi égalité des chances du 11 février 2005 • Loi autonomie, • Lois sur la protection des personnes vulnérables du 5 mars 2007 • Les différents lieux de vie et 'accueil des personnes dans le secteur social, et médico-social et éducatif: publics, réglementation applicable, principales missions et financements <ul style="list-style-type: none"> • Notions et repères d'éthique et de déontologie • Secret professionnel et discrétion professionnelle • Notions juridiques sur le respect de la vie privée • Notions de responsabilité • Responsabilité civile et pénale • Chartes • Maltraitance • Bientraitance • Discrimination directe ou indirecte <ul style="list-style-type: none"> • Anatomie et physiologie des grandes fonctions et leurs troubles • Les différentes étapes et les caractéristiques du développement de l'être humain tout long de la vie • La dimension psycho-sociale du développement de la personne 	<p>DC1 : 1.1 Identifier la spécificité du cadre légal et des acteurs liés au contexte d'intervention dans une structure</p> <p>1.2 Situer le besoin de compensation spécifique pouvant exister dans les situations concernées dans le champ d'une structure collective</p>	<p>L'organisation du secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les établissements sociaux et médico-sociaux et leur fonctionnement : statut, fonctionnement, financement, publics accueillis, missions • Le projet d'établissement <p>La notion de qualité du service rendu par le service et par les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils d'évaluation de la qualité • La démarche d'évaluation/ certification interne – externe • Le projet d'établissement • La démarche d'évaluation/ certification interne - externe <p>Professionalisation et construction de l'identité professionnelle</p>

<p>1.4 Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales</p> <p>1.5 Situations de handicap</p> <p>1.6 Les troubles de l'attachement et leurs conséquences</p> <p>1.7 Situations d'exclusion sociale et conséquences</p> <p>1.8 Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le normal, le pathologique, les troubles (DSM V) • Les déficiences et leurs étiologies motrices, intellectuelles, sensorielles, polyhandicap... • Les maladies mentales • Les pathologies liées au vieillissement • Les maladies neurologiques • Les conduites addictives • Les troubles anxieux, de l'humeur et de la personnalité • Les troubles du spectre autistique <ul style="list-style-type: none"> • Classification internationale du fonctionnement du handicap • Notions de situation de handicap 			
--	--	--	--	--

DF2 « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité » - 161 heures

Socle Commun – 98 heures		Spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective » - 63 heures	
Domaines de compétences visés	Contenu du référentiel de formation	Domaines de compétences visés	Contenu du référentiel de formation
<p>DC2 : 2.1 Organiser et assurer le suivi de son intervention</p> <p>2.2 Favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités</p> <p>2.3 Prendre soin et veiller au bien être de personne dans un contexte d'accompagnement de proximité</p> <p>2.4</p>	<p>Observation/ Ecoute / relation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode et outils • Les besoins fondamentaux de la personne • Les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles et d'estime de soi, dans les situations d'accompagnement • Les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention <p>Notions de dépendance/ Indépendance et autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement et maintien de l'autonomie dans l'accompagnement de la personne <p>Notion de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • définition de l'OMS et son implication dans la vie quotidienne jusqu'aux soins palliatifs. • Généralités sur les lois relatives à la santé et aux droits des malades : loi du 4 mars 2002, du 22 avril 2005, du 21 juillet 2009 nouveaux droits en faveur des personnes en fin de vie • les principaux paramètres de surveillance de la santé, l'aide à la prise de médicaments : • La souffrance et la douleur dans toutes leurs dimensions • Notion de prévention et d'éducation à la santé <p>Ergonomie/ aide à la mobilité et transferts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes d'ergonomie, les techniques d'amélioration du bien-être de la personne et de confort • L'aide à la mobilité et aux transferts, les aides techniques et domotiques 	<p>DC2 : 2.1 Repérer ses missions et respecter les limites de son intervention pour orienter la personne ou faire appel aux professionnels compétents en conformité avec les protocoles de soins et les procédures d'accompagnement en vigueur</p> <p>2.2 Evaluer ce qui relève d'une intervention d'urgence, immédiate à court terme, ou d'une vigilance dans la durée</p> <p>2.3 Utiliser les outils spécifiques de l'accompagnement en structure de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne, dans une logique d'apprentissage, d'éducation, d'accompagnement, voire de suppléance</p> <p>3.3 Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée</p> <p>3.4 Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien notamment : la toilette, l'alimentation et les fonctions d'élimination</p>	<p>Notions d'hygiène et sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge</p> <p>La personne et son rapport au vêtement et au linge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vêtement, le linge • Entretien <p>La personne et son rapport à l'alimentation</p> <p>La personne et son rapport au cadre de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitudes et repères • Entretien <p>Les moments essentiels de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérage de l'évolution des besoins fondamentaux • Repérage des moments clé et accompagnement <p>Le rapport à l'intime</p> <p>Le rapport à la différence et à la singularité dans la prise en compte de l'autre</p> <p>Le rapport au toucher dans l'accompagnement</p>

<p>Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p> <p>2.5 Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien</p> <p>2.6 Accompagner la personne dans les activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités</p> <p>2.7 Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco responsabilité</p> <p>2.13 Les règles d'éco-responsabilité</p> <p>2.14 Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle</p>	<p>Situations d'urgence et de danger pour la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévention et Secours Civiques de niveau 1 • Evaluation des risques, facteurs de risques, prévention des chutes <p>La personne et son rapport à la nourriture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaisir et convivialité • Alimentation et culture • Hygiène alimentaire <p>La personne et son rapport au corps</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'hygiène corporelle, • Les techniques d'hygiène et de soin de la personne • Approche corporelle : le toucher relationnel ; le corps et les émotions suscitées dans la relation à l'autre <p>Les techniques et outils de communication verbale et non verbale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions sur la communication et le langage non verbal • Notions sur quelques méthodes et outils spécifiques les plus courants en communication améliorée et alternative • Connaissances de base sur les technologies de l'information et des multimédias <p>Notions de base d'apprentissage en fonction du public accompagné</p> <ul style="list-style-type: none"> • les apprentissages, les techniques pédagogiques, les différents supports : repérages méthodologiques, modalités de mise en œuvre, évaluation • Techniques éducatives favorisant la participation de la personne et l'expression de son choix 	<p>3.5 Se référer au protocole thérapeutique et aux consignes d'accompagnement préconisées au sein de la structure</p> <p>3.6 Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de fin de vie</p> <p>3.7 Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité</p> <p>3.8 Favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté</p> <p>3.9 S'appuyer sur les activités et temps clés de la vie quotidienne pour favoriser la relation dans l'accompagnement</p> <p>3.10 Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur</p> <p>3.11 Identifier les risques de chute et/ou de troubles de la marche et donner l'alerte nécessaire en temps opportun</p> <p>3.12 Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités</p> <p>3.13 Accompagner le développement de l'autonomie de la personne en utilisant des aides techniques et en mettant en œuvre un apprentissage adapté.</p>	<p>Accompagnements adaptés à la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les temps clés du quotidien • Accompagnement sur des temps de toilette, de repas, de déplacements ou de repos compte tenu de l'état de santé de la personne • Approches de différents supports et méthodes d'accompagnement de la personne • Accompagnement en soins palliatifs et fin de vie • Activités et apprentissages <p>Accompagnement aux soins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des paramètres de la santé et des indicateurs de la douleur • Notions de soins aux défunts <p>Notions d'accompagnement au choix et à la prise d'initiative, notion de prise de risque</p> <p>Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle</p>
--	---	--	--

DF3 « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés » - 91 heures

Socle Commun – 63 heures		Spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective » - 28 heures	
Domaines de compétences visés	Contenu du référentiel de formation	Domaines de compétences visés	Contenu du référentiel de formation
<p>DC3 : 3.1 Communiquer sur son intervention dans son environnement Institutionnel et professionnel</p> <p>3.2 Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne</p> <p>3.3 Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement</p>	<p>Travail en équipe et organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de partenariat et de réseau • Modalités et processus de travail • Organisation du travail et notions de droit du travail • Réunions : contextes, objectifs • Fiches de postes, plannings, • Notions de veille et de garantie continuité de l'accompagnement • Notion de complémentarité dans une équipe pluri-professionnelle <p>Transmission et communication professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents supports de communication et leur utilisation • Ecrits professionnels • Recueil, tri des informations • Transmissions orales et écrites • Prise de parole en situation professionnelle • La prise de parole en situation professionnelle • Notion de distance professionnelle <p>Notions de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'établissement • Contexte et cadre juridique du projet personnalisé • Notion de projet personnalisé et méthodologie <p>Participation au projet personnalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le repérage des potentiels de la personne au regard de son projet personnalisé • Le rendu compte de l'intervention • La coordination et le travail en réseau avec les autres intervenants <p>Professionalisation et construction de l'identité professionnelle</p>	<p>DC3 : 3.1 Travailler avec les principaux dispositifs, acteurs professionnels intervenant sur un territoire et/ou des réseaux d'acteurs dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale afin d'orienter la personne vers les acteurs compétents</p> <p>3.2 Participer à la vie de l'établissement ou du service</p>	<p>L'intervention en structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe pluri-professionnelle, • Les partenaires : professionnels, familles, bénévoles • Les instances du travail en équipe, réunions et outils de transmission de l'information <p>Participation à l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé</p> <p>Accompagnements spécifiques : spécificités des publics, des modalités de prises en charge, des moyens</p> <p>La gestion des situations de violences et d'agressivité de la personne ou de l'environnement</p> <p>La prévention, le repérage et l'alerte sur les situations de maltraitance</p> <p>Contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de droit du travail • Les différents statuts de salariés ou agents de la fonction publique • Les risques professionnels <p>Professionalisation et construction de l'identité professionnelle</p>

DF4 « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne » - 112 heures

Socle Commun – 70 heures		Spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective » - 42 heures	
Domaines de compétences visés	Contenu du référentiel de formation	Domaines de compétences visés	Contenu du référentiel de formation
<p>DC4 :</p> <p>4.1 Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne</p> <p>4.2 Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface</p> <p>4.3 Accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives en suscitant sa participation</p> <p>4.4 Accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement</p>	<p>Socialisation et inscription dans la vie citoyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions, définitions et représentations <p>Les différentes dimensions d'accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes mesures de protection et de sécurité • Partenaires et sources d'information nécessaires pour organiser et sécuriser les déplacements et/ou les démarches • Ecoute et sécurisation de la personne <p>La famille et l'entourage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évolution sociologique de la famille • La parentalité • Les situations de handicap et la famille, vieillissement et famille • Relations des professionnels avec les familles et l'entourage : enjeux personnels et partenariat • Place de l'aidant <p>Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits</p> <p>Activités collectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs, mise en œuvre et évaluation d'une activité • Techniques favorisant l'expression de soi <p>Professionalisation et construction de l'identité professionnelle</p>	<p>DC4 :</p> <p>4.1 Repérer ou prévenir l'isolement de la personne au sein d'un collectif et prendre les dispositions adaptées</p> <p>4.2 Participer à la communication avec la famille en fonction du projet et des missions de l'établissement</p> <p>4.3 Accompagner les relations familiales</p> <p>4.4 Proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles contribuant au développement des différentes dimensions de la personne accompagnée tout en tenant compte de ses goûts et ses envies</p> <p>4.5 Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi</p> <p>4.6 Evaluer l'apport et les effets des activités de groupe</p> <p>4.7 Préparer les changements dans le groupe et évaluer leurs conséquences</p> <p>4.8 Aider à la personne à valoriser son image auprès des autres et d'elle-même</p>	<p>Techniques éducatives et projet d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités collectives • Méthodologie du projet d'animation • Techniques éducatives et d'animation <p>Notions d'apprentissage et de pédagogie : démarches et outils</p> <p>Communication verbale et non verbale</p> <p>Communication avec les familles et les aidants</p> <p>Prévention de l'isolement des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations au sein de l'établissement et en dehors de l'établissement • Repérage des activités proposées et de leur accessibilité <p>Les conséquences de l'isolement des personnes</p> <p>Professionalisation et construction de l'identité professionnelle</p>

MODALITÉS DE CERTIFICATION

L'annexe III de l'arrêté du 29/01/2016, définit le référentiel et les modalités de certification des différents domaines de compétences.

Chaque domaine doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne au moins égale à 10/20 pour ce domaine.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Aucun diplôme n'est requis pour entrer en formation d'AES, néanmoins l'accès à la formation est effectif après la réussite aux épreuves de sélection.

Cette sélection se compose d'une épreuve écrite d'admissibilité et d'une épreuve orale d'admission.

L'épreuve écrite d'admissibilité : Frais de sélection : 35 €

D'une durée d'1h30, cette épreuve consiste en un questionnaire d'actualité comprenant 10 questions, afin d'identifier ses capacités à concevoir, rédiger présenter et justifier ses idées de façon ordonnée à l'écrit. Notation sur 20 points : l'admissibilité est prononcée à partir de la note de 10/20.

L'épreuve orale d'admission : Frais de sélection : 90 €

Il s'agit d'un entretien avec un professionnel et un formateur à partir d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat avant l'épreuve. Ce mode de sélection permet d'identifier les capacités du candidat à s'exprimer, à ordonner et à justifier ses idées à l'oral. Cet entretien permet également de juger de la réelle motivation du candidat. L'épreuve d'admission est notée sur 20 points. Les candidats dont la note est supérieure ou égale à 10/20 sont inscrits sur une liste d'admission par ordre de mérite.

Dispense de sélection :

Certains diplômes peuvent dispenser de l'épreuve écrite.

Certains diplômes (DEAVS, DEAMP) permettent un accès direct à une spécialité.

Session de mai

Inscriptions jusqu'au 7 mai 2018

Epreuve écrite : 15 mai 2018 (matin) - Epreuve orale : 17 mai 2018

Session de juin

Inscriptions jusqu'au 18 juin 2018

Epreuve écrite : 28 juin 2018 (matin) - Epreuve orale : 29 juin 2018

Session de septembre

Inscriptions jusqu'au 13 septembre 2018

Epreuve écrite : 18 septembre 2018 (matin) - Epreuve orale : 21 septembre 2018

COÛT ET FINANCEMENT

Coût de la formation : 6 030 € par stagiaire soit 11,4857 € de l'heure (exonération de TVA)

Coût par année :

- 2018 = 1 206 € par stagiaire
- 2019 = 3 411,25 € par stagiaire
- 2020 = 1 412,75€ par stagiaire

Droits d'inscription : 150 €

Formation ouverte aux personnes en situation d'emploi dans le cadre de : contrat de professionnalisation, contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée (minimum 20 mois), période de professionnalisation, contrat d'apprentissage, autres...

CALENDRIER ET LIEUX DE FORMATION

Date : d'octobre 2018 à mai 2020

Durée de la formation : 525 heures réparties comme suit :

- 378 heures de socle commun
- 147 heures de spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective »
- 840 heures minimum de pratique professionnelle (*dont 140 heures consécutives pour un stage hors employeur entre février 2019 et fin juin 2019*)

Répartition du nombre d'heure en centre de formation par année de formation :

- 2018 : 105 heures
- 2019 : 297 heures
- 2020 : 123 heures

Horaires : de 9h 00 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 00

Lieu : ISSM – 4 rue Schlumberger – 68200 MULHOUSE

Des cours seront décentralisés en fonction de certaines thématiques (visites de structures, travail de partenariat,...)